
« De quelle histoire parlent les commémorations ?
Welche Geschichte(n) vermitteln Gedenkfeierlichkeiten?

»

Conférence de Nicolas Offenstadt. Institut français de Mayence, 26
septembre 2012

Gaëlle Hallair



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/7370>

DOI : 10.4000/ifha.7370

ISSN : 2198-8943

Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2013

ISSN : 2190-0078

Référence électronique

Gaëlle Hallair, « « De quelle histoire parlent les commémorations ? *Welche Geschichte(n) vermitteln Gedenkfeierlichkeiten?* » », *Revue de l'IFHA* [En ligne], 5 | 2013, mis en ligne le 17 février 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/7370> ; DOI : 10.4000/ifha.7370

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

©IFHA

« De quelle histoire parlent les commémorations ? *Welche Geschichte(n) vermitteln Gedenkfeierlichkeiten?* »

Conférence de Nicolas Offenstadt. Institut français de Mayence, 26 septembre 2012

Gaëlle Hallair

- 1 Dans le cadre du 49ème Congrès des historiens allemands, qui s'est déroulé à Mayence du 25 au 28 septembre 2012, une collaboration entre l'Institut Français d'Histoire en Allemagne (IFHA) et l'Institut français de Mayence a permis d'inviter l'historien français Nicolas Offenstadt (Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne). Dans le beau salon de réception de l'IF de Mayence, sa conférence en allemand a porté sur les récits de commémorations et la concurrence qu'ils se livrent dans l'espace public.
- 2 En s'interrogeant sur les commémorations publiques du passé, N. Offenstadt a souligné combien ces dernières suscitent toujours de multiples controverses dans les démocraties occidentales. Faut-il vraiment commémorer le passé au lieu de marcher toujours vers l'avenir ? Pour certains, l'histoire racontée dans une commémoration est toujours un découpage arbitraire, une sélection qui ne dit rien du passé dans sa complexité. Pour d'autres, chacune des commémorations peut susciter des débats propres, qui tiennent au sens politique, civique et moral qui lui est alloué : il y eut de nombreux exemples de ces discussions lors du bicentenaire de la Révolution française (1989) ou encore du 500e anniversaire du baptême de Clovis (1996). Ici se rejouent aisément les clivages politiques classiques. La discussion porte souvent, aussi, sur les pondérations, sur les arbitrages qui obligent les ordonnateurs à valoriser des événements et des scènes plus que d'autres. On voit déjà de tels débats à l'œuvre pour le centenaire de 1914-1918. Certains acteurs politiques imaginent une fusion de la commémoration de 1914 avec 1944 par exemple, non sans soulever des discussions. Mais il convient de ne pas oublier les débats esthétiques et formels que peuvent susciter les mises en scène commémoratives, comme la célébration de la bataille de Valmy en 1989, que plusieurs acteurs, par exemple dans l'armée, jugèrent trop imagée.

- 3 Pour les historiens, ces débats sont à l'évidence passionnants car ils disent ce que les sociétés entendent demander à l'histoire, du moins à l'histoire publique, à savoir celle qui se déploie dans l'espace public. Avec le développement de l'histoire comme pratique culturelle et sociale depuis une trentaine d'années, les commémorations semblent de plus en plus polyphoniques. Elles ne peuvent plus être la célébration nationale d'un discours d'État sur le passé, du moins en France. Elles sont marquées par la concurrence des récits, dans la mesure où les acteurs de ces récits sont de plus en plus attentifs aux enjeux de mémoire, aux usages possibles de l'histoire dans le présent, et s'intéressent également au passé comme ressource.
- 4 L'interrogation de départ du conférencier est de savoir de quelle histoire parlent les commémorations. Ces mises en scène du passé sont à la croisée de plusieurs récits sur l'histoire : ceux de l'État et des institutions publiques, ceux des historiens professionnels, ceux des « mémoires » et des médias.
- 5 À l'évidence la parole de l'État n'est pas une parole ordinaire. D'abord le discours de l'État peut trancher, fixer des normes d'usage du passé. En France, il est aussi central dans la constitution et la diffusion des programmes scolaires. Il peut aussi nommer et dénommer officiellement, et l'on sait l'importance des labels et de la capacité à mettre en mots dans la définition d'un enjeu. Il semble bien que ces opérations de qualification par les institutions publiques, assurément en interaction avec d'autres acteurs, s'accroissent depuis quelques années, comme le montre par exemple la disparition de la « guerre sans nom » devenue officiellement « Guerre d'Algérie ».
- 6 Lors des commémorations, mais en lien avec les pratiques ordinaires de gestion du passé, l'État, en la personne de ses premiers représentants, produit régulièrement des discours historiques. Ces derniers procèdent souvent de la rhétorique de l'union ou usent d'un registre comparable. Ces discours historiques d'État doivent aussi s'entendre en série et en réseaux.
- 7 À la vérité, l'État, en France, comme institution publique productrice de normes, d'union et d'émotions collectives, est de plus en plus concurrencé depuis les années 1980 (loi de décentralisation de 1982) par les différentes institutions territoriales, qui cherchent à s'ancrer dans l'histoire, à soutenir des récits historiques qui correspondent à leur découpage, à labelliser des commémorations régionales. Mais ces institutions territoriales soutiennent aussi les historiens qui travaillent sur la région, par le truchement des universités, ou pas. Elles déterminent de manière croissante l'écriture de l'histoire de France. Selon le conférencier, le récit des institutions publiques n'est plus celui de l'État en priorité aujourd'hui.
- 8 Dans ce contexte, la question de la parole historienne est double. Il s'agit d'abord de la question de sa place par rapport à tous les producteurs d'histoire : collectivités locales, scénaristes, historiens locaux ou amateurs... Cela concerne ensuite la question de sa réception. Elle peut être un instrument de lutte, un outil de légitimation voire la cible de mémoires insatisfaites. Si la parole de l'État permet d'arbitrer des propositions mémorielles concurrentes, il est clair que la parole historienne n'a pas la maîtrise du débat public sur les questions historiques, ni sur le fond, ni dans l'organisation. Les montées de groupes mémoriels peuvent aussi transformer l'historien en cible de mémoires insatisfaites, comme par exemple lorsque Charles-Robert Ageron est accusé de négationnisme par les harkis à propos de son évaluation au sujet de massacres (1994).

Aussi convient-il de souligner la concurrence faite aux récits historiens par cette parole mémorielle.

- 9 Selon l'orateur, on assiste en effet à une démultiplication du nombre des acteurs/médiateurs (individus, associations, artistes, etc.) qui, aux côtés des historiens patentés, contribuent à alimenter les interprétations et les débats sur le passé. Se pose la question de l'entendement de cette « parole mémorielle » à l'échelle des trente dernières années : aurait-on basculé d'un temps où la parole mémorielle était sollicitée (dans les années 1970) – un temps où il était « positif » de faire émerger des « cultures populaires » et des identités régionales – à une période plus récente qui désormais craint « un trop plein des mémoires » et qui soupçonne de « passéisme » - sinon de récupération politique - toute « résurgence identitaire » ?
- 10 Dernière strate narrative, la parole des médias. À l'évidence, l'information médiatique ne fait pas que « transmettre » ; elle construit du savoir en discours. C'est le cas en 1998 du journal *Le Monde* qui en titrant, en une, après le discours de Lionel Jospin à Craonne « La République honore les mutins » contribua à lever une polémique d'importance. Le fait commémoratif tient une place de choix dans la part consacrée par les médias à l'organisation des liens qu'entretient une société avec son passé. La ritualisation de cérémonies du souvenir constitue la forme la plus ancienne de participation des médias à l'entretien de la mémoire nationale. Commémorer signifie, pour les médias, l'occasion de mettre en scène le témoignage et de permettre la « communion » de mémoires éclatées, d'où sur les plateaux de télévision, ces rencontres récurrentes entre « porte-parole » de la mémoire et professionnels de l'histoire. En s'engageant dans ce processus de remémoration, les médias s'instituent également comme des moyens actifs de sélection des faits et d'acteurs. Ils participent d'une opération volontaire à intention politique (la cohésion nationale) et s'inscrivent dans un processus de légitimation de leur propre statut, devenant acteurs à part entière, de leur point de vue, de la lutte contre l'oubli.
- 11 Le conférencier conclut sa première partie en insistant sur la polyphonie pas toujours harmonique d'une commémoration et sur la nécessité pour les historiens de tenter de comprendre comment de ces discours et récits concurrents émerge la fabrique du passé.
- 12 N. Offenstadt développe ensuite un exemple d'articulation des différents récits : la commémoration des « derniers poilus » de la Grande Guerre en France. À travers la mise en scène des derniers soldats de la Grande Guerre dans les années 2000, il s'agit moins, selon lui, de valoriser de nouvelles connaissances sur la Première Guerre mondiale que de porter un regard critique sur notre vision actuelle de cette époque. À partir du milieu des années 1990, c'est à dire à partir du moment où ne restent plus que quelques milliers de vétérans, les derniers poilus sont devenus des objets identitaires dans l'opinion publique. Ce n'est pas pour leur biographie ou leur contribution particulière à la guerre qu'ils sont honorés, mais comme composante vivante d'un héritage historique. La commémoration érige ici le présent en forme principale de transmission.
- 13 En passant du soldat inconnu au dernier soldat connu, la culture du souvenir fait apparaître l'État plutôt comme un acteur relais, presque un récit secondaire. Contrairement à la commémoration des deux cents ans de la Révolution française, personne n'a tenté de moderniser la célébration du dernier poilu ou du moins d'en profiter pour délivrer un discours symbolique de dialogue entre le passé et le présent. Dans les cercles politiques de gauche comme de droite, on a plus sollicité l'importance de la commémoration en soi que « le devoir de mémoire » ou « le travail de mémoire » et on

a saisi les deux comme une réflexion « sur l'héritage ». La commémoration devait avant tout contenir une portée pédagogique et transmettre un message de paix.

- 14 Après la mort de Jean Grelaud en Février 2007, il ne reste, en France, plus que deux vétérans de la Grande Guerre, qui, par solidarité avec leurs camarades du front morts plus tôt dans l'indifférence générale, refusent toute idée d'obsèques nationales, solennelles et publiques. Louis de Cazenave s'éteint le 22 janvier 2008, événement qui est largement relayé dans les médias. Lazare Ponticelli, un immigré italien, devient ainsi le dernier poilu français. Non seulement Ponticelli refuse le rituel prévu mais en plus son parcours ne peut être rendu typique de la France en majesté par le gouvernement. Ici les icônes fabriquées par les médias, honorées par les mémoires locales et finalement récupérées par l'État ne se sont pas pliées, malgré leur âge à leur canonisation. Ponticelli meurt le 12 Mars 2008. Finalement l'État reprend le contrôle sur la prolifération des récits qui ont entouré les derniers poilus en célébrant le 17 Mai 2008 les obsèques nationales du dernier poilu à l'Hôtel des Invalides, érigé par Louis XIV en 1670 pour les vétérans de guerre. Le protocole de la cérémonie revêt un caractère militaire, étatique et solennel contraire aux vœux formulés par Ponticelli lui-même.
- 15 N. Offenstadt termine sa conférence par la commémoration du centenaire de 1914-1918, en en rappelant d'abord le contexte puis les défis. Selon l'orateur, les années 1914 à 1918 sont en France beaucoup plus qu'un objet de recherche pour les historiens professionnels ; le souvenir de cette époque est en effet devenu une pratique sociale et culturelle d'une grande importance. En revanche, en Allemagne, le souvenir de la Première Guerre mondiale reste très modeste dans l'espace public et la mort des derniers vétérans allemands est passée quasi inaperçue sur le plan médiatique.
- 16 C'est dans ce double contexte franco-allemand que la commémoration du centenaire de 1914-1918 devrait, selon l'orateur, articuler plusieurs défis. Le premier concerne l'articulation internationale : comment produire ici du « franco-allemand » quand l'intensité du souvenir est si différenciée ? Comment les formes commémoratives communes renverront-elles à des référents non communs ? Le second défi porte ensuite sur la question du sens de la commémoration de la Grande Guerre, aux différentes échelles : patriotique, pacifiste, déploratoire... ? Enfin, le troisième défi serait, en France en particulier, de peser aussi l'articulation de la parole d'État avec ces paroles mémorielles qui sont ici proliférantes. Une tentative de fédération, avec la Belgique en particulier, tient pour l'instant à la volonté de classer les sites de la Grande Guerre, sur le front ouest d'abord, au patrimoine mondial de l'UNESCO. La notion de patrimoine ressurgit comme discours d'unification.
- 17 Le conférencier conclut que les enjeux sont loin d'être fermés ; comme les rituels médiévaux, les cérémonies du souvenir contemporaines portent toujours le danger d'échapper à leurs promoteurs, d'être tout autant façonnées par les luttes de labellisation et de narration, que par une évidence commémorative, tout autant par leur contexte que par leur programme.
- 18 Nourri par les questions de l'auditoire (une centaine de personnes), le débat s'est ensuite développé, entre autres, autour de la notion de commémoration dans l'espace franco-allemand et autour du travail de l'historien.

AUTEUR

GAËLLE HALLAIR

IFHA, Francfort-sur-le-Main